

Agent d'animation périscolaire

Offre n° O028260306000688

Publiée le 06/03/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : Communauté de Communes du Bonnevalais

Lieu de travail : 5 Impasse du Pressoir, Bonneval (Eure-et-Loir (28))

Poste à pourvoir le : 13/04/2026

Date limite de candidature : 05/04/2026

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste créé suite à un nouveau besoin

Détails de l'offre

Famille de métiers : Education, animation et jeunesse > Accompagnement éducatif

Grade(s) recherché(s) : Adjoint d'animation

Métier(s) : [Animateur ou animatrice éducatif accompagnement périscolaire](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 3 ou 4 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste car il s'agit d'un poste dans une collectivité de petite taille. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

Temps de travail : Temps non complet, 26h00 hebdomadaire

Télétravail : Non

Management : Non

Descriptif de l'emploi :

La communauté de Communes du Bonnevalais regroupant 19 communes rurales (Eure et Loir - 28) recherche un Agent d'animation périscolaire (H/F) à temps non-complet pour le service Petite Enfance, Enfance et Jeunesse de la collectivité.

Filière Animation / Grade d'Adjoint d'Animation / Catégorie C.

L'agent sera hiérarchiquement rattaché au Directeur du service de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) et sera placé sous l'autorité de la Secrétaire Générale et de l'élu en charge du service.

Missions / conditions d'exercice :

Accueil du public :

-Dialoguer avec les enfants et les parents.

-Assurer les pointages des présences et des absences.

-Assurer quotidiennement la transmission avec les familles.

Préparer et mettre en place des activités pédagogiques :

-Proposer des activités en rapport avec le projet pédagogique et le projet de territoire.

-Planifier un programme d'animation autour d'objectifs pédagogique validés en équipe.

-Diversifier les techniques d'animation pour permettre la découverte de différentes disciplines.

-Adapter les activités à l'âge des enfants et aux conditions de travail. -Préparer son activité par le biais de rédactions de fiche de séances.

-Réaliser les séances d'animation préparées

-Evaluer ces séances d'animation et les adapter si nécessaire.

Encadrer et animer des enfants de 3 à 12 ans :

-Assurer la sécurité physique, morale et affective de l'enfant en

fonction de son âge.

-Faire respecter les règles de vie définies pour la structure et respecter les réglementations.

-Monter des projets d'animation collectifs pour dynamiser le quotidien.

-Travailler sur la notion de respect (matériel, locaux, personnes.)

Application et contrôle des règles de sécurité :

-Vérifier que les règles de sécurité sont respectées.

- Appliquer la législation en vigueur.
 - Sensibiliser les enfants aux règles de sécurité et de vie collective. -Être vigilant sur l'hygiène (personnelle, des enfants, des locaux)
- Participation à la vie quotidienne de la structure :
- Aménagement de l'espace.
 - Participation au rangement et au bon état du matériel.
 - Respecter les horaires de fonctionnement de la structure.
 - Préparer le matériel nécessaire aux sorties (glacières, pharmacie, liste de groupe,...) -Aider à l'entretien des locaux (vider les poubelles, balayer, nettoyer les tables, monter les chaises, vérifier les chasses d'eau, fermer les fenêtres,...)

Particularités du poste :

- Mobilité sur l'ensemble du territoire.
- Horaires décalés (matin avant l'école, soir après l'école) et irréguliers (peu d'heures en périodes scolaires, beaucoup plus en périodes de vacances).
- Grande disponibilité selon les besoins du service.

Profils recherchés :

Titulaire du B.A.F.A./ C.P.J.E.P.S./B.P.J.E.P.S. (acquis/en cours) ou C.A.P. petite enfance

- Expérience exigée de 3 ans en tant qu'agent d'animation
- Permis B exigé

Savoirs faire :

-Connaissances :

Organigramme du service et de la collectivité.

Projet pédagogique et règlement intérieur et de fonctionnement de l'A.C.M.

Normes d'encadrement, législation en vigueur.

Public accueilli.

L'enfant (développement moteur, affectif, psychologique, besoins, rythmes).

Activités d'éveil, sportives, culturelles, artistiques, scientifiques et techniques. -Techniques : Animation et encadrement.

Analyse et évaluation.

Ecoute et communication.

-Utilisation :

Outils de communication.

Outils informatique (Word, Excel).

Outils de pointage des présences (tablette numérique).

Savoir-être :

-Autonome dans l'organisation de ses activités.

-Adaptable dans son organisation, en fonction des contraintes du service.

-Capable de travailler en équipe, partager les tâches, tenir compte des projets de ses collègues.

-Respect des collègues directs et indirects.

-Partage des connaissances, de son expérience.

-Sens de la communication et de l'écoute.

-Etre disponible, accueillant, aimable.

-Se montrer ferme quand nécessaire.

-Présenter un comportement (verbal, vestimentaire) adapté au public accueilli.

-Être toujours bienveillant en direction des enfants, en particulier envers ceux qui montrent des problèmes comportementaux.

La collectivité offre la possibilité (sous conditions) à ses agents de bénéficier des dispositifs d'action sociale mis en place

au sein de cette dernière, à savoir :

- CNAS (comité nationale d'action sociale) / COS (comité des oeuvres sociales)

- Participation employeur mutuelle et prévoyance

- Tickets restaurants

- Forfait mobilité durable

Possibilité de bénéficier également sous conditions et selon profil :

- Régime indemnitaire

- Télétravail

Contact et modalités de candidature

Informations complémentaires :

Employeur : Communauté de Communes du Bonnevalais
19 Rue Saint Roch
28800 BONNEVAL
Téléphone : 02.37.47.32.56

Modalités de dépôt des candidatures : Envoyer Curriculum Vitae et lettre de motivation en précisant le numéro d'offre à l'attention de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Bonnevalais, par courrier à l'adresse ci-dessus
ou par mail à recrutement@cdcdubonnevalais.fr

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o028260306000688-agent-animation-periscolaire>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.